

Le Petit Rinxentois

Tél. : 03 21 99 90 60 — www.ville-rinxent.fr — Novembre 2018

Une journée si particulière...

Mardi 18 septembre, 8 heures. Ma journée de maire commence par la désormais traditionnelle tournée des services. L'occasion de saluer le personnel et de prendre connaissance des dernières nouvelles.

Cette journée commence bien. La facture EDF qui vient d'arriver fait état d'une économie de 31 % par rapport à l'année précédente, à la même période. Notre action en faveur de la baisse de l'éclairage public commence donc à porter ses fruits. S'il faut reconnaître que cette mesure n'était pas des plus populaires, force est de constater qu'elle permet des économies conséquentes. Ces 10 000 € seront bien plus utiles ailleurs. Ils devront nous permettre de payer nos factures plus rapidement et de maintenir les fondamentaux, toutes ces choses indispensables sur lesquelles aucune économie n'est possible.

Je retourne dans mon bureau, satisfait. Il y a des matins comme ça...

Le téléphone sonne. Je décroche. À l'accueil, on m'informe qu'une dame souhaite déposer une enveloppe à mon intention. Il s'agirait d'un don à la commune, que cette retraitée aimerait faire, en toute discrétion, suite à la lecture du dernier Petit Rinxentois. Je l'invite à venir me rejoindre.

Je découvre alors une petite dame charmante et tout sourire. Elle a lu le Petit Rinxentois. Elle est attristée d'apprendre la situation financière de la ville. C'est pourquoi elle souhaiterait faire un geste pour, dit-elle, « aider un peu ». Et d'ajouter : « Ce n'est pas grand-chose vous savez, et ça me fait plaisir, pour vous, pour ma commune. »

Cette dame n'imagine pas à quel point son geste et ses paroles me réconfortent. Ainsi, la nécessité de nos mesures d'économies serait-elle comprise par la population ? Mieux, certains seraient même prêts à nous aider financièrement ! C'est incroyable.

Emporté par mon élan, j'ose lui demander la permission d'immortaliser ce moment. Et c'est ainsi que nous posons, elle et moi, heureux de nous comprendre, émus de constater combien cette société n'est pas si individualiste qu'on le dit, confiants dans le futur. Après l'avoir chaleureusement remerciée, je retourne à mon bureau, enchanté d'avoir l'occasion de faire de si jolies rencontres.

À nouveau, mon téléphone sonne. Je décroche, c'est le Crédit Agricole. Une autre bonne nouvelle ?

Et là, c'est la douche froide. J'apprends qu'il nous reste huit jours pour rembourser 80 000 €, correspondant à une ligne de trésorerie (emprunt à court terme), ouverte par la municipalité précédente début 2016, puis prolongée en 2017. Cette information ne nous avait jamais été communiquée, et avait malheureusement échappé à l'analyse — pourtant pointilleuse — du cabinet qui a mené l'audit. Hélas, nos finances ne nous permettent pas de rembourser cette somme. Nous devons donc payer dès à présent des intérêts moratoires, 253 € par mois, en pure perte.

J'ai parfois le sentiment de me trouver dans une gigantesque montagne russe depuis que je suis élu. Ainsi, le mois dernier, j'étais heureux de pouvoir vous annoncer que les finances, sans être au beau fixe, étaient en voie d'amélioration. Aujourd'hui, je m'interroge, cette nouvelle serait-elle de nature à compromettre nos objectifs ? Je réfléchis... Bien évidemment que non, et c'est heureux.

De quoi demain sera-t-il fait ?

En ce qui me concerne, une seule certitude : demain sera un autre jour...

**Votre maire,
Nicolas Lœuillet**

CENTENAIRE DE L'ARMISTICE

Dimanche 11 novembre 2018. Il était 11 heures lorsque les cloches de l'église ont résonné dans toute la commune. Il y a cent ans, l'armistice était proclamé.

La commémoration a débuté par le défilé des musiciens jusqu'au monument aux morts. Suivaient ensuite les pompiers, les anciens combattants, M. le maire, Mme la députée, Mme la conseillère départementale, les élus de la commune, les enfants, ainsi que de nombreux rinxentois. Tous étaient animés de la même volonté : **ne pas oublier et transmettre un idéal pacifiste aux générations futures.**



Après un moment de silence autour du monument aux morts, les musiciens firent retentir les sonneries protocolaires. L'instant fut solennel : dépôt de gerbes et recueillement, suivis de la traditionnelle Marseillaise. Enfin, en guise de clôture, les voix des enfants s'élevèrent pour entonner le chant « Lettre à un Poilu ».

La cérémonie s'est poursuivie aux abords de la salle polyvalente avec la plantation de « L'arbre de la Paix » par M. le Maire, Mesdames Bourguignon et Buret accompagnés de deux élèves de l'école. Une stèle en marbre, réalisée par M. Baurain, a également été dévoilée.



M. Mallevaës, directeur du groupe scolaire, est ensuite intervenu pour présenter le travail réalisé par l'ensemble des élèves et pour rappeler l'importance du devoir de mémoire. Il a ensuite passé le micro à Candice et Alix, deux jeunes écolières, qui nous firent lecture de deux lettres de Poilus. Ces textes poignants suscitèrent une très grande émotion parmi l'assistance.

M. le Maire souligna ensuite la difficulté d'assurer une transition avant de débiter son discours. Il rappela l'importance de commémorer le sacrifice de nos soldats tombés pour la France. Il retraça ensuite l'historique de notre monument aux morts, avant de passer la parole à six élèves. Nos écoliers firent alors revivre l'espace d'un instant à travers leurs jeunes voix,

ces soixante-trois rinxentois qui perdirent la vie pour sauver le pays.

Nicolas Lœuillet a ensuite remis les médailles du travail à Christophe Catto, Tanguy Huchin, Vincent Morin (médailles d'argent) et à Christophe Maréchal (médaille de vermeil). Mesdames Buret et Bourguignon ont tour à tour pris la parole. Elles ont rappelé l'importance de la fraternité entre les peuples, ainsi que la nécessaire méfiance envers les nationalismes qui entraînent les guerres. Madame Bourguignon a félicité les élèves pour leur remarquable implication lors de cette commémoration, avant d'ajouter que **l'arbre de la paix permettrait de perpétuer le nécessaire devoir de mémoire pour les générations futures.**

La cérémonie s'est achevée avec le traditionnel vin d'honneur servi par les élus. Il fut l'occasion pour tous les participants d'échanger autour du verre de la fraternité.

*« Tu as appris que cette méchante guerre
Avait besoin de tes frères, de ton père
Qu'ils connaîtraient eux aussi lance-flammes,
Chars et obus, toutes ces choses infâmes »*

Retrouvez l'ensemble des photos sur notre site internet ville-rinxent.fr rubrique « Le Petit Rinxentois »

Extrait de **Lettre à un poilu**
Chant interprété par les écoliers de Rinxent
Écrit par Patrick Poudelet

Vous en avez désormais pris l'habitude, la sortie d'un nouveau numéro du Petit Rinxentois est souvent pour nous l'occasion de faire le point sur la situation financière de la commune.

Nous avons, il y a quelques mois, exprimé la volonté de tout mettre en œuvre pour **ne pas avoir à augmenter la part communale des impôts**. À la lecture de votre dernier avis d'imposition, vous avez toutes et tous pu constater que **cette promesse était tenue**. L'année civile arrivant à son terme, nous avons commencé à préparer le budget primitif pour l'année 2019. Nous vous en présenterons les grands axes dans un prochain numéro.

Revenons pour le moment sur cette ligne de trésorerie dont vous venez d'apprendre l'existence, en lisant la première page de ce journal. Il s'agissait pour l'ancienne équipe municipale, vous l'aurez compris, de combler des besoins urgents. Pour notre part, afin de montrer notre bonne volonté auprès des banques et de faire baisser le montant des intérêts, **nous avons déjà effectué un versement de 10 000 €, sur les 80 000€ dus**.

En outre, nous devons faire face à des emprunts dont les mensualités seront acquittées **à hauteur de 27 000 €** au 31 décembre 2018.

Au 16 novembre, nous avons donc **38 490,33 € de factures en attente** à la trésorerie de Marquise. Nous n'avons pas encore mandaté (c'est-à-dire envoyé à la trésorerie pour règlement) **143 670,79 € de factures**.

Ce qui représente encore **un total d'impayés de 182 161,12 €**.

Comme nous vous l'annoncions à la une, une bonne nouvelle (et oui, ça arrive !) nous est arrivée concernant notre facture d'électricité. Nous avons profité des beaux jours de juin, juillet et août pour couper l'ensemble de nos lampadaires. Alors que l'an dernier à la même époque nous avons dépensé 32 062, 55 € (234 966 Kwh), cette année la facture ne s'élève « qu'à » 22 002,25 € (157 619 Kwh). **Soit une économie nette de 10 000 €**. Toujours au chapitre des économies, la gratuité pour le banquet des aînés n'est accordée qu'aux seuls bénéficiaires. Désormais, tous les élus présents paient leur repas.

Soucieux de mener notre exposé dans la transparence, nous souhaitons vous communiquer également le détail des travaux de rénovation effectués au sein de la mairie (voir l'article « Réaménagement des bureaux »). Ces derniers représentent **un coût global de 12 172, 05 €**, dont la plus grosse partie (imputée en investissement) correspond à la remise aux normes intégrale du tableau électrique (8 585, 47 €). Le reste se ventilant de la manière suivante : peinture (385,57 €), sol (1 541,81 €), prélèvements amiante (197 €), intervention sur les postes téléphoniques (350 €), bois et accessoires (422,20 €) ainsi que quatre bureaux (680 €).

LISTE DES EMPRUNTS

- 150 000 € (pour la réhabilitation de la coopérative, au Crédit Agricole en 2005) pour une durée de 15 ans. Dernière échéance en septembre 2020.
- 550 000 € (pour l'acquisition de la brasserie de la Maie, au Crédit Agricole en 2007) pour une durée de 12 ans. Dernière échéance en décembre 2019.
- 500 000 € (pour des travaux de voirie, à la Caisse d'Épargne en 2014) pour une durée de 20 ans. Dernière échéance en février 2034.
- 600 000 € (pour des travaux de voirie, à la Caisse d'Épargne en 2014) pour une durée de 20 ans. Dernière échéance en décembre 2034.
- 400 000 € (pour l'extension de mairie et travaux de voirie, à la Caisse d'Épargne en 2015) pour une durée de 20 ans. Dernière échéance en octobre 2035.
- 400 000 € (pour l'extension de mairie, à la Caisse des Dépôts en 2017) pour une durée de 20 ans. Dernière échéance en mars 2038.
- 60 600 € (pour l'achat d'un tracteur, au Crédit Agricole en février 2018) pour une durée de 7 ans. Dernière échéance en février 2025.

En 2019, nous rembourserons ainsi pour 210 779,11 € de mensualités.

RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX

PLUS DE CONFIDENTIALITÉ ET DE MODERNITÉ

Nous nous étions engagés, dans notre contrat moral, à réorganiser les bureaux de la mairie pour garantir la confidentialité de vos échanges avec nos agents. Promesse tenue.

Accessibilité et confidentialité ont été les maîtres-mots de cette rénovation. Nos agents pourront donc maintenant vous accueillir dans un cadre plus proche de vos attentes et de vos besoins. L'éclairage a également été rénové. Des lampes « LED » permettront avec le temps de réaliser des économies.

« Je croyais qu'on était endettés ! » s'exclamait un Rinxentois à la lecture d'un message sur notre page Facebook annonçant la réalisation de travaux à la mairie.

Il peut certes sembler contradictoire de se déclarer en déficit, tout en annonçant des dépenses. Rappelons que nous luttons au quotidien, avec succès, pour réduire le délai de paiement de nos factures.

Nous ne les payons pas encore en temps et en heure, mais la situation s'améliore. En parallèle, nous mettons en œuvre notre programme, pour lequel nous avons été élus, et pour lequel nous nous sommes engagés. Nous l'avons souvent dit, la situation financière de la commune ne doit pas être synonyme d'immobilisme.

Il n'y a donc pas de contradiction.

WORLD CLEANUP DAY

QUAND LES CITOYENS NETTOIENT LEUR VILLE

Retrouvez les photos de ces articles sur notre site internet ville-rinxent.fr rubrique « Le Petit Rinxentois »

Vous étiez près de quarante personnes, le samedi 15 septembre 2018, à avoir répondu à cet appel international visant à nettoyer la planète. Quarante citoyens déterminés à sillonner les rues de Rinxent, armés de leurs gants et de leurs sacs-poubelle.

En parallèle, cette manifestation citoyenne faisait l'objet d'un reportage photographique réalisé par l'association « 2Caps Photos » et exposé à la Bibliothèque Municipale Delphine Levisse. Cette même association sera également présente le samedi 1^{er} décembre 2018 (de 14 h à 17 h) à la salle de sports pour projeter l'ensemble des clichés.

170 kg de déchets ramassés et triés. Deux kilos de mégots. Ces chiffres prouvent, s'il le fallait encore, qu'aujourd'hui, nous devons toutes et tous réagir. En effet, l'environnement communal est l'affaire de chacun : il n'est désormais plus possible de jeter ses déchets sur la voie publique, ne serait-ce qu'un simple mégot.

Toxiques et non dégradables, les mégots de cigarettes sont une source majeure de pollution. Un seul d'entre eux suffit à polluer 500 litres d'eau. Jetés n'importe où et à n'importe quel moment, ces déchets échappent aux services de ramassage.

Cet article n'a pas vocation à faire culpabiliser, encore moins à stigmatiser. En effet, en matière d'écologie, personne ne peut juger, mais chacun peut agir. Personne ne peut se déclarer parfait, mais chacun peut chercher à améliorer ses pratiques.

Prenons l'exemple des déjections canines. De plus en plus de maîtres adoptent une attitude responsable et les ramassent. Tout le monde s'en félicitera. Mais, que faire du sachet quand il est bien rempli ? Il convient d'y réfléchir, car trop nombreux sont ceux qui s'en débarrassent sur place, dans les fourrés. Et si tout simplement, ils étaient déposés dans les poubelles ?

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la nouvelle édition du World Cleanup Day. Car rien de tel qu'une participation dans la bonne humeur à ce grand nettoyage, pour prendre pleinement conscience de ces problématiques.

FAUT-IL ARMER NOTRE POLICIER ?

Les membres du Conseil Municipal ont débattu de cette question, au cours de la séance du 17 octobre 2018, à l'initiative du Maire, Nicolas Lœuillet.

Bien que notre policier sera prochainement équipé d'un tonfa et d'une bombe lacrymogène, la question de le doter d'une arme à feu se pose. En effet, un rapport parlementaire préconise de rendre obligatoire l'armement des policiers municipaux, « sauf décision contraire motivée du maire ».

Les échanges furent très riches sur ce sujet sensible. Chacun a pu s'exprimer et faire part de son point de vue. Nous vous invitons d'ailleurs à retrouver l'intégralité des débats dans le compte rendu du conseil municipal du 17/10/18, disponible sur le site de la mairie (ville-rinxent.fr, dans la rubrique « La vie municipale », « Conseils municipaux »).

En résumé, il se dégage de l'ensemble de ces discussions une interrogation chez certains élus liée au fait que notre policier intervienne seul et ne soit chargé que d'une mission de « maintien de la paix ». Dans ce cas, et de leur point de vue, pourquoi l'armer ? Pour d'autres, qui considèrent qu'il en va de sa propre sécurité, il serait nécessaire de le doter d'une arme.

Le débat reste ouvert.

NOS AÎNÉS ONT DANSÉ À LA HÊTRAIE

Le samedi 24 novembre 2018, a eu lieu le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité.

Ce rendez-vous devenu incontournable pour nos aînés, fut l'occasion d'apprécier la prestation d'Olivier à l'animation et de la troupe d'« Ange frivole » pour le spectacle.

C'est dans une ambiance festive et conviviale, que les cent soixante-quinze invités ont partagé un délicieux repas, concocté par Mme Heux et son équipe. Cette joyeuse journée s'est déroulée dans le cadre agréable de la « Hêtraie », restaurant dont la renommée n'est plus à faire.

Entouré de Madame Brigitte Bourguignon, députée de la 6ème circonscription, et des membres du conseil municipal, le maire Nicolas Lœuillet a tenu à mettre à l'honneur les doyens de l'assemblée : Mme Marie-Thérèse Arnoux, 90 ans et Monsieur Claude Anquez, 86 ans.



AMÉNAGEMENTS DE CIRCULATION

Depuis quelques jours, des modifications ont eu lieu rue Jean Jaurès et rue Raymond Sulliger.

Pour améliorer la sécurité sur nos routes, nous avons procédé à des changements sur la partie basse de la rue Jean Jaurès. Ainsi, **la vitesse entre le pont et le carrefour d'Hydrequent sera limitée à 30 km / h**. Des places de stationnement ont également été mises en place. Enfin, les abords de l'arrêt de bus ont été revus pour permettre une montée et une descente des collégiens **dans les meilleures conditions de sécurité possibles**.

Coût des travaux (réalisés par la société Hélios T1) : **4 148,40 €**.

Le marquage des axes de chaussée sera également retracé pour les rues Jules Ferry, Raymond Sulliger, Jean Jaurès, Marie Curie et Louis Pasteur.

Coût de l'entretien (réalisé par la société Hélios T1) : **8 029,40 €**.

Autre aménagement : les panneaux « zone 30 » ont été installés rue Jean Ferrat et rue Marie Curie.

Le conseil municipal de Rinxent s'est réuni le 17 octobre 2018. La prochaine réunion aura lieu le mercredi 28 novembre à 19 h à la cantine de l'école d'Hydrequent.

- Monsieur le Maire signera, avec le département du Pas-de-Calais, une convention d'accès des bibliothèques de proximité aux services de la Médiathèque Départementale du Pas-de-Calais.
- Le 3 décembre prochain, Monsieur le Maire signera, avec les Carrières de la Vallée Heureuse et le Département du Pas-de-Calais, une convention concernant le mur d'escalade d'Hydrequent. Ce mur est le seul site naturel d'escalade des Hauts de France. Cette convention permettra notamment la mise en place d'une signalétique appropriée à l'utilisation du lieu.
- Suite à la démission de M. Stéphane Delefortrie, le conseil municipal a accueilli M. Ludovic Viandier en tant que nouveau conseiller municipal.
- La ville de Rinxent met en vente deux terrains (327 et 338 m²), situés rue Henri Barbusse. Le conseil municipal a accepté, à l'unanimité, de céder ces parcelles au prix de 60€ / m².

NOTRE DGS PREND SES FONCTIONS

Dans une précédente édition, nous vous informions de notre intention de recruter un nouveau Directeur Général des Services. À ces fins, un appel à candidatures avait été lancé, suivi d'entretiens menés par la municipalité.

Nous avons donc aujourd'hui le plaisir de vous annoncer que Madame Marie-Pierre Dégardin a pris ses fonctions à compter du 5 novembre 2018. Il lui appartient de succéder à Monsieur Pierre Levis, qui fera prochainement valoir ses droits à la retraite, et assurera d'ici là une transmission des dossiers en douceur. Il s'agit avant tout de veiller à la bonne continuité du service, dans l'intérêt des Rinxentois.

Dans ce numéro, nous nous attarderons sur le rôle particulier de la D.G.S., que beaucoup nomment encore « Secrétaire de mairie ». Il convient tout d'abord de souligner l'aspect généraliste qui caractérise ce poste particulier. En effet, la DGS doit faire preuve de compétences juridiques, budgétaires, rédactionnelles, administratives, mais aussi relationnelles.



© Voix du Nord

Mme Dégardin a donc désormais la charge de coordonner et de moderniser l'activité des services administratifs et techniques. Il lui faut ainsi assurer la liaison entre le monde des « administratifs », salariés de la commune, et celui des élus, qui définissent de leur côté les axes de la politique qu'ils souhaitent voir mis en œuvre durant leur mandat.

Cependant, il ne s'agit pas de tout révolutionner, bien au contraire. C'est une transition par l'écoute, l'accompagnement et le dialogue qui devra être mise en place. Pour se faire, Marie-Pierre Dégardin possède une solide expérience, dont elle ne manquera pas de faire profiter notre commune.

Anciennement affectée au sein de la Communauté de communes du Val de l'Ailette (26 communes, 11600 habitants), elle avait en charge notamment l'organisation et la structuration des services, la valorisation du patrimoine, le développement de la communication et la mise en place de la comptabilité analytique en prévision et exécution.

Dès sa prise de fonctions dans notre commune, elle s'est attelée à la préparation du budget 2019, en étroite collaboration avec Monsieur le Maire et Madame l'Adjointe aux finances.

Au nom de l'ensemble des Rinxentaises et des Rinxentois, nous tenons à lui souhaiter la bienvenue à Rinxent.

ÇA S'EST PASSÉ DERNIÈREMENT...

- Le 26 septembre, le club du 3ème âge s'est réuni à l'occasion de son assemblée générale. Nouveau bureau, nouvelles activités, nouveau nom. Ce club se nomme désormais « Les Seniors de Rinxent » et il est présidé par Béatrice Caron. Le mardi après-midi, il est maintenant possible de s'initier à l'informatique (ancienne bibliothèque). De même, chaque jeudi des semaines paires, des randonnées pédestres de 5 km sont organisées au départ du parking de la mairie à 14 h.



- Le 2 octobre, l'association « Les P'tits Loups de Lyon » organisait une « Zumba Party ». Vous avez été nombreux à répondre présents à cet événement qui tient particulièrement à cœur à M. et Mme Magrit, organisateurs de cette soirée. Grâce à votre générosité, les dons se sont élevés à 2 930 €. Merci pour eux.



- Le 20 octobre, la Ligue contre le Cancer, dans le cadre d'« Octobre Rose », organisait une marche dans Rinxent. Merci à Christine Faucherand pour

l'organisation et bravo aux participants.



- Depuis quelques semaines maintenant, l'association « Tous ensemble pour Rinxent » propose du soutien en mathématiques le mercredi après-midi à l'ancienne bibliothèque. Renseignements au 06 83 41 08 85.
- L'association « Tout pour tous » a fêté Halloween le mercredi 31 octobre : concours de citrouilles, maquillage et soirée dansante. Cette association oeuvre pour récolter des fonds afin d'offrir des cadeaux de Noël aux enfants.



- Dans le cadre des « rendez-vous contes », proposés par le réseau Biblio2Caps, Laëtitia Gallego, de la compagnie Tintinabulles, a interprété avec brio le conte animé « Dans mon jardin ». De nombreux enfants avaient fait le déplacement.



- La remise des prix de fin de saison de « La revanche des Bisets », société colombophile de Rinxent, présidée par M. Couvelard, s'est déroulée le 27 octobre, en présence de Nicolas Lœuillet, accompagné de Messieurs Penel et Wimet.



- Du 22 octobre au 3 novembre, le centre de loisirs avait choisi pour thème « Coco » de Disney. Les enfants de 3 à 14 ans ont pu partager de bons moments de rire au cours de grands jeux, d'activités manuelles et d'ateliers cuisine. Il y eut aussi de belles sorties, notamment à Plopsaland, au bowling ou encore à Kid's Company. Cette grande variété d'activités a permis à nos enfants de passer d'agréables vacances. Tous ont repris le chemin de l'école des souvenirs plein la tête.



Les services de la mairie seront exceptionnellement fermés le lundi 24 et le samedi 29 décembre 2018. Le lundi 31 décembre de 9 h à 12 h, une permanence « Inscription sur les listes électorales » sera assurée.

- Samedi 24 novembre, le Conseil Municipal des Jeunes organisera sa **traditionnelle bourse aux jouets**, à la salle polyvalente, de 14 h à 18 h.
- Le dimanche 2 décembre à 11 h, se déroulera l'**hommage national aux morts pour la France en Algérie, en Tunisie et au Maroc**. Rendez-vous sur le parking de l'école maternelle à 10 h 45.
- L'association des parents d'élèves de Rinquent-Hydrequent organisera un **loto quine au profit des enfants des écoles**. Rendez-vous le samedi 8 décembre à 18 h 30 à la salle polyvalente (ouverture des portes à 17h30). Nombreux lots à gagner. Réservations auprès de Mme Morin au 09.63.49.22.41.
- Dimanche 9 décembre à 8 h 30, nous vous invitons à **marcher et à courir pour le Téléthon**. Le départ se fera à la salle polyvalente. Parcours enfants, marche de 5 km, courses de 5 et 10 km, différents stands (coiffure, maquillage, pêche aux canards, etc.). Participation : enfants à partir de 3 €, adultes à partir de 5 €. Inscriptions sur place. L'intégralité des dons sera reversée à l'AFM-Téléthon.
- Le 16 décembre 2018 à 16 h 30, auront lieu les **traditionnelles festivités de Noël**. Les harmonies municipales de Rinquent et de Wimereux interpréteront un programme riche ainsi que quelques chants de Noël. Salle polyvalente de Rinquent. L'occasion de partager un moment musical en famille en attendant l'arrivée du Père Noël et de déguster cookies et chocolat chaud. Ce même jour, le CMJ organise une vente de craquelins. Commandes en mairie avant le 12 décembre.
- **Nouveauté : vous êtes toutes et tous invités à assister à la cérémonie des vœux du Maire** le jeudi 10 janvier 2019 à 19 h, salle polyvalente.

Permanences

Nicolas Lœuillet, maire : sur rendez-vous

Affaires sociales : le samedi de 9 h à 12 h sur RDV

Policier municipal : lun., merc. et ven. de 8 h 30 à 10 h

Assistante sociale : lun. après-midi

(sur RDV tél. : 03 21 10 20 70)

Mission locale : les 3 premiers mardis du mois

(sur RDV tél. : 03 21 30 36 22)

Dom services : ven. après-midi semaines impaires

(sur RDV tél. : 03 21 30 43 00 ou 06 79 45 43 00)

Relais assistante maternelle : ven. après-midi semaines paires (sur RDV tél. : 03 21 33 64 82 ou 06 83 92 99 84)

Infos pratiques

Mairie de Rinquent

3 rue du Général de Gaulle

Tél. : 03 21 99 90 60

www.ville-rinquent.fr — mairie@ville-rinquent.fr

De lun. à ven. de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h 30

Le samedi de 10 h 30 à 12 h

Facebook : <https://facebook.com/rinquent>

Instagram : <https://instagram.com/rinquent>

Agence postale communale

Tél. : 03 21 91 77 82

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h

Bibliothèque municipale Delphine Levisse

20 rue Jules Guesde

Tél. : 09 63 50 47 16

bibliotheque-rinquent@orange.fr

Du mardi au vendredi de 14 h à 19 h

Le samedi de 10 h à 12 h

Groupe scolaire Jacques Brel

École maternelle : 03 21 92 89 65

École primaire Rinquent : 03 21 92 89 29

École primaire Hydrequent : 03 21 87 15 05

Marché d'Hydrequent

Place des anciens combattants

Tous les samedis matin de 8 h à 13 h

Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps

Le Cardo 62250 Marquise

Tél. : 03 21 87 57 57

www.terredes2caps.fr — contact@terredes2caps.com

Déchèterie communautaire

Chemin des Poissonniers 62250 Marquise

Tél. : 03 21 87 69 99

EDF Dépannage — 09 72 67 50 62